

Fiche d'inscription exposant au Festival du Film Fantastique de Rouen 8 au 10 novembre 2019 - Convention du Fantastique - Halle aux toiles

COORDONNEES

NOM :

PRENOM :

PSEUDO :

RAISON SOCIALE (Entreprise/Association) :

N°SIRET :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TELEPHONE :

COURRIEL :

SITE INTERNET/ FACEBOOK :

CATEGORIE EXPOSANT

- Artiste
- Artisan
- Association
- Commerçant
- Entreprise
- Autre(s)

Précisez :

VOTRE STAND

NOM DU STAND :

Type de stand :

Stand exposant : Une Table de 2m20 de longueur = 30 euros

Nombre de tables: (Maximum 4 tables) x 30 euros = euros

En cas de besoin spécifique pour un stand plus grand, nous contacter

Stand association ou partenaire (uniquement pour les structures concernées)

Nombre de tables: (Maximum 4 tables)

En cas de besoin spécifique pour un stand plus grand, nous contacter

Vos besoins matériels (sans frais supplémentaires et dans la limite du matériel disponible):

- Nombre de grilles d'expositions :

- Nombre de chaises :

-Besoin d'accéder à l'électricité (prévoyez vos rallonges et autres multiprises)

- Oui
- Non

Description des produits vendus et de l'étalage :

-
-
-
-
-
-
-
-
-
-
-

Texte de présentation/description de votre activité (qui pourra être publié sur le site du Festival) :

DOCUMENTS A FOURNIR

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée et règlement signé
- La copie de votre carte d'identité
- Une attestation de responsabilité civile (à demander à votre assureur)
- 1 à 3 photos de votre travail, un visuel, un logo.... au format jpeg ou psd (L150mm x H100 mm/200 ou 300dpi).
Merci de respecter ces spécifications. Ces photos ont pour seul but de vous annoncer et de vous mettre en avant sur notre site et/ou nos supports de communication
- Le chèque de caution (100 euros)
- Le chèque de paiement du stand

Vous pouvez nous faire parvenir votre dossier d'inscription par courrier :
Night Legends Pictures
Festival du Film Fantastique de Rouen
9 Rue de Buffon
76000 Rouen

Ou

Vous pouvez nous envoyer votre dossier par courriel. Seuls les chèques seront à envoyer à l'adresse postale ci-dessus
contactalexnicol@gmail.com

INFORMATIONS

Le Festival du Film Fantastique de Rouen aura lieu du 8 au 10 Novembre 2019 à la Halle aux Toiles de Rouen. L'espace convention sera ouvert au public les 8, 9 et 10 Novembre 2019.

Horaires d'ouverture au public (sous réserve de modifications):

Le vendredi 8 Novembre : 14h-19h

Samedi 9 Novembre : 10h-19h

Dimanche 10 Novembre : 10h-18h

Dans le cadre des travaux de réaménagement du Cinéma Omnia, les projections auront lieu à la Halle aux toiles. Etant donné que de nouvelles animations seront mises en place, une fermeture plus tardive de l'espace convention pourrait être envisagé le samedi soir.

En tant qu'exposant, vous pourrez installer votre stand le jeudi 7 Novembre entre 10h et 19h et le vendredi 8 Novembre entre 9h et 13h30. Les stands devront être totalement installés avant l'arrivée du public.

AUCUNE INSTALLATION LE SAMEDI

Il vous sera possible de décharger vos véhicules à proximité de l'entrée **sans gêner la circulation**. Il vous faudra ensuite déplacer votre véhicule. Aucun stationnement spécifique aux exposants n'est prévu.

Pour en savoir plus sur le Festival :

Le site du Festival : www.rouenfantastique.com

Le Facebook : [@festivaldufilm.rouen](https://www.facebook.com/festivaldufilm.rouen)

L'événement Facebook (pour inviter vos contacts):

Dossier d'inscription à retourner
AVANT LE 20 Octobre 2019.

Date et signature du demandeur :

Règlement exposant Festival du Film Fantastique 2019, 11^e édition

ARTICLE 1

Le Festival du Film Fantastique de Rouen est organisé par l'Association *Night Legends Pictures*, association loi 1901.

Le Festival du Film Fantastique de Rouen a lieu du 8 au 10 novembre 2019. L'événement se déroulera sur deux sites différents :

- Les projections des films auront lieu au *Cinéma L'Omnia* : **28 rue de la République, 76000 Rouen**.
- La Convention aura lieu à la *Halle aux Toiles* (dans la salle du rez de chaussée et dans la grande salle du premier étage): **Place de la Haute Vieille Tour, 76000 Rouen**

ATTENTION : Dans le cadre des travaux de rénovation du Cinéma Omnia, les films pourraient être projetés à la Halle aux toiles.

Cet événement s'adresse au plus grand nombre et regroupe différents arts autour du thème du Fantastique : cinéma, effets spéciaux, métiers du cinéma, réalité virtuelle, jeux, bande dessinée, graphisme, illustration, graffiti, écriture de roman...

ARTICLE 2

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 20 Octobre 2019 ; les étapes d'inscription :

1- Téléchargez et remplissez le dossier d'inscription disponible sur le site rouenfantastique.com

2- Validation de votre inscription :

Dès la réception de votre dossier, un mail de validation vous sera envoyé. L'équipe d'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser un dossier.

Documents à fournir :

- La fiche d'inscription dûment remplie et signée et le règlement signé
- La copie de votre carte d'identité
- Une attestation de responsabilité civile
- 1 à 3 photos de votre travail, un visuel, un logo.... au format jpeg ou psd (L150mm x H100 mm/200 ou 300dpi). Merci de respecter ces spécifications.

Ces photos ont pour seul but de vous annoncer et de vous mettre en avant sur notre site et/ou nos supports de communication

- Le chèque de caution (100 euros)
- Le chèque de paiement du stand

Vous pouvez nous faire parvenir votre **dossier d'inscription complet** par courrier :

Night Legends Pictures
Festival du Film Fantastique de Rouen
9 Rue de Buffon
76000 Rouen

Ou

Vous pouvez nous envoyer votre dossier par courriel. Seuls les chèques seront à envoyer à l'adresse postale ci-dessus

contactalexnicol@gmail.com

ARTICLE 3

Tarifs des Stands pour les 3 jours :

- Stand exposant : table de 2m20 de longueur (maximum 4 tables) : 30 euros/table.
- Chèque de caution : 100 euros

Les tarifs incluent ; table(s), chaise(s), grilles d'exposition et l'accès à l'électricité sans frais supplémentaires. Vos besoins sont à nous communiquer sur la fiche d'inscription.

Les chèques de paiement seront encaissés à partir du 12 novembre 2019.

Le chèque de caution ne sera pas encaissé, sauf en cas d'annulation après le 20 octobre 2019, de non-présence sans avis lors de l'événement, de détérioration ou de non-respect du matériel mis à disposition. Le montant du chèque de caution est le même pour un petit ou un grand stand. Ce chèque vous sera restitué à la fin du Festival.

Afin de promouvoir les associations, notamment locales, il est possible d'obtenir un stand gratuitement, à condition de présenter une démonstration/animation pour le public et à partir du moment où il n'y a pas d'activité commerciale.

Les partenaires de Night Legends Pictures et du Festival peuvent également bénéficier d'un stand.

ARTICLE 4

Cette manifestation regroupe différents types de participants : Les organisateurs, les bénévoles, les invités, les exposants et les visiteurs.

ARTICLE 5

Les emplacements mis à disposition sont situés dans les salles de la Halle aux Toiles, Place de la Haute Vieille Tour/76000 Rouen

Les organisateurs du Festival déterminent seuls les emplacements des stands en fonction de la réception des réservations. De plus, les organisateurs se réservent le droit de modifier ces emplacements en fonction de la taille de celui-ci et de l'importance des demandes. La date limite d'inscription est fixée au **20 Octobre 2019**.

ARTICLE 6

Le montage des stands se fera à partir du jeudi 7 Novembre, il pourra se poursuivre dans la matinée du vendredi 8 Novembre.

La convention ouvrira ses portes le Vendredi 8 novembre à 14 heures.

Il est impératif que les Stands soient mis en place pour 13h30, au plus tard.

Cette année, le vendredi après-midi sera consacré à la jeunesse, des animations, des ateliers seront mis en place. La convention reste évidemment ouverte à tous.

Le démontage aura lieu le dimanche 11 novembre à partir de 18 heures, après la fermeture du Festival du Film Fantastique.

ARTICLE 7

Les exposants s'engagent à :

- Exposer uniquement et vendre des marchandises stipulées dans la fiche d'inscription.
- Faire que la présentation du stand soit attractive et esthétique.
- Ne pas débarrasser leur stand avant la fin de la manifestation.
- Ne pas troubler l'ordre public, par des propos ou un comportement de nature non appropriée.

- Ne pas laisser le stand sans surveillance. Une personne au minimum doit être présente constamment sur le stand.

L'équipe d'organisation se réserve le droit d'exclure les exposants qui ne respecteraient pas ces clauses.

Les emplacements réservés ne devront servir qu'à l'exposition ou à la vente de marchandises pour lesquels ils ont été attribués. Le stand attribué à un exposant ne pourra servir de dépôt ou de lieu de passage.

Afin d'immerger les visiteurs dans un environnement unique, une ambiance magique et nocturne est prévue. Nous invitons les exposants à prévoir le matériel nécessaire pour éclairer leur stand.

ARTICLE 8

Les exposants disposent d'un badge pour toute la durée du Festival. Ce dernier leur donnera accès aux projections et aux soirées du vendredi et du samedi.

Chaque exposant est libre d'amener son propre repas sur place, un tarif exposant pourra être négocié par l'organisateur, sous condition qu'il y ait vente de nourriture sur le site du Festival du Film Fantastique de Rouen

Aucune place de stationnement ne peut être attribuée. Seul un espace de déchargement est prévu en fonction des places accessibles.

ARTICLE 9

Chaque exposant est tenu de fournir une attestation de responsabilité civil en son nom ou au nom de la structure. Attestation à demander auprès de votre assureur.

ARTICLE 10

Dans le cadre de nos concours lors de l'événement, vous pouvez, en tant qu'exposant offrir des lots. Ces lots seront offerts aux participants. Ce soutien au festival, permettra aux visiteurs de passer un bon moment. Chaque exposant est libre de participer ou non, il ne s'agit aucunement d'une obligation. Un membre de l'équipe d'organisation viendra vous voir directement sur votre stand lors de l'événement

ARTICLE 11

Afin de pouvoir prendre en compte tous les éléments nécessaires pour la commission de sécurité, il est impératif que chaque exposant consigne impérativement dans la fiche d'inscription, tous les éléments de décors et produits servant à l'étalage.

ARTICLE 12

- a) L'équipe d'organisation se réserve le droit d'accepter ou de refuser une inscription, sans être obligé de donner les motifs de refus éventuels.

De plus, l'équipe d'organisation se réserve le droit d'exclure un exposant sans remboursement des chèques de réservations si les renseignements fournis au préalable par l'exposant ne correspondent pas à la présentation du stand ou/et de ses produits.

La participation à une précédente édition n'assure pas la priorité de participation ou de l'attribution d'un emplacement déterminé.

Les dossiers d'inscriptions incomplets ne seront pas validés.

- b) La validation définitive d'inscription ne sera effective qu'après la réception de tous les documents figurants dans l'article 2. Vous recevrez un courriel confirmant votre inscription.

Ce document est à usage strictement réservé à l'équipe organisatrice du Festival du Film Fantastique de Rouen pour l'année 2019. Toute reproduction est interdite.

Ce règlement prend effet de contrat entre « le demandeur » et « l'organisateur » de la manifestation. Les conditions non respectées entraîneront l'encaissement du chèque de caution demandé lors de l'inscription.

Je soussigné certifie l'exactitude des renseignements fournis dans la fiche d'inscription et accepte le présent règlement

Date :

Signature :

(Précédée de la mention « lu et approuvé »)